

**Anniversaire  
de l'Armistice du  
8 mai 1945**

*Liberté • Égalité • Fraternité*



Mairie de  
Saint Martin des Combes

Le conseil municipal et moi-même,  
avons l'honneur de vous inviter  
à la commémoration de la signature  
de l'armistice du 8 mai 1945.

La cérémonie se déroulera  
au monument aux morts à 11h.  
Nous partagerons ensuite, en mairie,  
le verre de l'amitié.

Le Maire  
François Ritlewski